annee 1769.

il ne s'est rien passé de nouveau ni dextraordinaire dans les séances académiques pendant la derniere année 1768. il y a eu quelque fois de disputes un peu vives et de discussions bruyantes dans les objections que l'on a fait sur les matieres chirurgicales quelque precaution que l'on prenne pour moderer la vivacité de ceux qui disputent il est tres difficile au directeur d'obtenir de l'honeteté de la prudence et de la moderation parmi les disputans.

Mr. pibrac qui etoit directeur de l'academie de chirurgie ~~a~~ l'année derniere, a été continué la presente année 1769. ~~et~~

le roi a nommé chancelier Mr. de maupou le fils premier président, pour succeder a Mr. de maupou son pere qui avoit été nommé vice chancelier et garde de sceaux. ensuite chancelier pendant deux jours, apres la demission de Mr. delamoignon blancmenil. et enfin Mr. de maupou fils qui etoit premier président du parlement de paris est aujourdhui chancelier de france, et garde de sceaux.

Mr. daligre président a mortier a été nommé ~~a la place~~ premier président du parlement de paris succede par consequent a Mr. de maupou aujourdhui

ARC 9, d 19

chancelier et garde de Sceaux.

Mr. menau dinvaux a été nommé Controlleur general.

Ces trois magistrats ont été nommés et mis en place presqu'ensemble, et dans le même temps.

Mr. pibrac proposa à l'academie de nommer de Commissaires pour aller faire Compliment aux trois nouveaux magistrats, à la tête desquels seroit le directeur et qui seroit accompagné de Commissaires dont voici le nom.

Mr. pibrac directeur
Mr. de la faije vice directeur et ancien directeur
Mr. louis Secretaire perpetuel de l'academie
Mr. bordenave Commissaire pour les Correspondances
Mr. gourtaud trésorier de l'academie
Mr. houstet ancien directeur
Mr. ruffel ancien directeur
Mrs. les quatre prévots savoir
Mr. Sue premier, Conseiller de l'academie
Mr. delesne Conseiller
Mr. fabre Conseiller du Comité perpetuel
Mr. Sabatier Conseiller perpetuel du comitte
Mr. dufoüard Conseiller perpetuel du comitte
Mr. pipelet ainé Conseiller du Comité perpetuel
Mr. de laporte Conseiller du Commité perpetuel

…IONALE DE…

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

M.r pibrac directeur et M.rs les Commissaires nommés
se sont rendus chés M.r le premier président au palais
le vingt deux decembre 1768. M.r pibrac rendit ses
hommages et de la part de toute l'academie à M.r le
premier président quil recût avec bonté, et ~~[illegible]~~ fit beaucoup
d'attention à tout ce que le directeur lui disoit ~~il fit~~
le magistrat fit une reponse de plus polie, et de plus
honete, assura l'academie de son estime, et de sa
consideration, et combien il desire de trouver l'occasion
de temoigner à un corps aussi distingué celle que
tout l'etat lui doit pour le bonheur du genre humain.
que nous pouvons conter quil accordera toujours à
l'academie royale de chirurgie sa protection. M.r
pibrac le remercia et se retira avec la deputation
qui l'avoit accompagné.

N'ayant pû être informé du jour que Mr. le chancelier pourroit venir à paris donner audience pour pouvoir alors lui aller rendre nos hommages, lui faire compliment de la part de l'academie royale de chirurgie du choix que le roi à fait en lui donnant la marque la plus — eclatante de son estime et de sa confiance. mais — voyant l'incertitude de pouvoir le joindre à paris, voici la copie de la lettre que Mr. pibrac à ecrit à Mgr. le chancelier de la part de l'academie.

à paris le 10. janvier 1769

Monseigneur

les fonctions augustes dont vous êtes chargé et qui vous — retiennent à la cour n'ont pas permis à l'academie royale de chirurgie de vous rendre ses hommages et de vous — presenter les assurances de ses voeux au commencement de cette année. dans l'incertitude où elle est de remplir bientot ce devoir, elle ne peut se refuser à l'empressement qu'elle à de vous temoigner son profond respect, et elle me charge d'être auprès de vous l'organe des sentimens dont elle est penetrée.

je ne pourrois jammais vous exprimer, Monseigneur

la joye de toute la Compagnie, quand elle à appris que le roi vous avoit élevé à la premiere dignité du royaume. Sa majesté justifie son choix en vous donnant la marque la plus éclatante de son estime et de sa confiance.

Le mérite superieur d'un pere illustre son genie ses lumieres profondes la reputation qu'il s'est acquise dans les places dûes à ses vertus vous appelloient Monseigneur, à la dignité dont vous êtes revêtu.

egal en tout à ce suprême magistrat vous heritez avant le terme de l'illustration qui vous attendoit. vous ne le ferez point oublier mais vous êtes le seul qui peut nous consoler de ne plus le voir à la tête de la magistrature.

Le bien de l'humanité qui nous occupe sans cesse à perfectionner l'art de guérir pour la conservation des hommes est un titre pour oser nous flatter que vous voudrez bien nous accorder l'honneur de vôtre protection et de vôtre bienveillance.

La crainte d'abuser du temps que vous devez au bonheur de la nation et l'impuissance où je me trouve de vous exprimer tous les sentimens dont l'academie m'a rendu dépositaire et que je partage avec elle, me forcent de mettre des bornes à mon zele et de finir en vous suppliant de nous honorer de vos

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

bonté, et de recevoir les assurances du très profond —
respect avec lequel je suis

Signé pibrac.

~~Monseigneur~~

post scriptum — à Mr. le chancelier de france
a la cour.

Reponse de Monseigneur de maupou fils chancelier
et garde de sceaux à Monsieur pibrac directeur de
l'academie royale de chirurgie a versailles le 14. janvier
1769.

je reçois Monsieur avec bien du plaisir les —
voeux que vous faites pour moi au commencement —
de cette année elle me sera très heureuse, si elle me —
fournit les occasions de vous temoigner par mes —
services, que je suis Monsieur, parfaitement à vous,

Signé Demaupeou